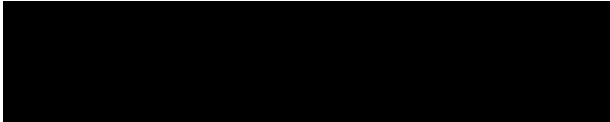


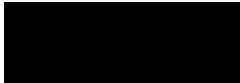


PAR COURRIEL

Québec, le 7 avril 2026



**Objet : Demande d'accès aux documents**  
**N/Réf. : 1847 00/2025-2026.454**



Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 27 mars dernier, visant à obtenir le bilan des directrices et directeurs de la protection de la jeunesse/ directrices et directeurs provinciaux pour l'année 2024 et 2026.

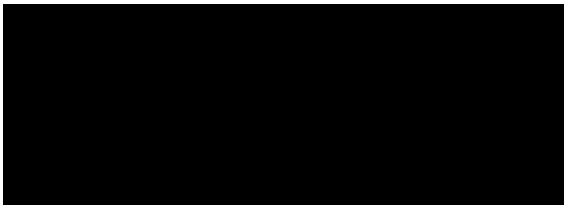
Vous trouverez ci-joint le bilan des directrices et directeurs de la protection de la jeunesse / directrices et directeurs provinciaux 2024. En ce qui concerne, celui de 2026, il n'est pas encore disponible pour le moment.

Pour votre information tous les bilans des DPJ sont publics et disponibles en ligne au lien suivant : [Bilan annuel | CIUSSSCN](#).

Par ailleurs, vous trouverez ci-annexé l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1)*.

Veuillez agréer,  l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le responsable de l'accès à l'information,



Julien Sirois

p. j. 2